



Construction en limite de propriété

Par **possamai**, le **09/05/2008** à **10:27**

j'ai pour limite de propriété, une vieille grange qui est en partie délabrée. et je voudrais monter un mur pour me protéger, des risques d'éboulement. es-ce que j'ai le droit de monter le mur contre la grange, ou dois-je me tenir à l'écart.